



incapacite temporaire de travail et expertise

Par **deschuytter**, le **28/02/2012** à **13:53**

bonjour j'étais en arrêt de travail pour incapacité temporaire de travail j'ai fais marcher mon assurance de prêt qui m'a paye les mensualités quelques mois après ils m'ont fait passer a un expert de chez eux qui lui jugeait d'une reprise de travail avec aménagement de poste ce qui n'a pas pu se faire au niveau de l'entreprise donc l'assureur a arrêté de me prendre mes mensualités a charge après la visite de leur expert en ont ils le droit ps mon intervention était une rupture de tendon de l'épaule